



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

travail, emploi et santé : services déconcentrés

Question écrite n° 113318

Texte de la question

M. Jacques Desallangre attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'incompréhensible diminution des effectifs de la direction départementale de la cohésion sociale de l'Aisne depuis 2010. Cette direction des services de l'État est particulièrement sollicitée en raison notamment du fort taux de chômage axonais et des bouleversements sociaux qu'il en engendre. Entre 2010 et 2012, ce sont près de huit postes de titulaires ou de contractuels qui devraient être supprimés alors que la charge de travail ne diminue nullement. Il s'inquiète de la qualité de service qui pourra être rendu aux usagers et des conditions dans lesquelles les agents pourront effectuer leurs missions. Il lui demande de bien vouloir réexaminer son projet de restructuration afin de permettre à cette direction départementale de conserver ses effectifs et de poursuivre ainsi sa mission dans des conditions acceptables.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Desallangre](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113318

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 2011, page 7075

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)